



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

2 MAI 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mai 2023, à 18 h, à la salle du Conseil, 100, rue de la Plage, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, MAIRE SUPPLÉANT
M^{ME} VIRGINIE ARBOUR TRÉPANIÉ, DISTRICT N° 1
M. ÉRICK RICHARD, DISTRICT N° 2
M. PIERRE LAVALLÉE, DISTRICT N° 6

SONT ABSENTS : M^{ME} ISABELLE PERREAULT, MAIRESSE
M. FRANÇOIS TREMBLAY, DISTRICT N° 4
M^{ME} FRANCINE CRAIG, DISTRICT N° 5

EST AUSSI PRÉSENTE : M^{ME} ANICK BEAUVAIS,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

PUBLIC : 0 PERSONNES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Charles-André Pagé, maire suppléant, agit à titre de président d'assemblée et madame Anick Beauvais, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 18 h.

2023-05-248

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. OCTROI DE CONTRAT – AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE RODRIGUAIS – GESTION B.G.C. INC.**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR UNIQUEMENT)**
- 4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-05-249

3. OCTROI DE CONTRAT – AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE RODRIGUAIS – GESTION B.G.C. INC.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a procédé par appel d'offres public sur le SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES (SEAO) pour obtenir des soumissions pour des travaux d'agrandissement du Centre communautaire rodriguais;

ATTENDU QUE tous les entrepreneurs ont déposé une soumission conforme selon les modalités de l'appel d'offres à l'exception de celle de CONSTRUCTION HÉBERT & HÉBERT INC. à laquelle l'attestation de Revenu Québec était manquante;



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

ENTREPRISE	MONTANT SOUSSION (AVANT TAXES)
GESTION B.G.C. INC. (SAINT-THOMAS)	2 060 962 \$
CONSTRUCTION JULIEN DALPÉ INC. (SAINTE-MARIE-SALOMÉ)	2 067 954 \$
CONSTRUCTION HÉBERT & HÉBERT INC. (SAINT-THOMAS)	2 115 900 \$
ENTREPRISES PHILIPPE DENIS INC. (JOLIETTE)	2 262 500 \$

ATTENDU QUE la soumission déposée par GESTION B.G.C. INC. est la plus basse et en tous points conforme aux exigences de la Municipalité;

ATTENDU QUE le coût des travaux pour l'agrandissement du Centre communautaire rodriguais s'élève à **2 060 962 \$**, avant taxes;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VIRGINIE ARBOUR TRÉPANIER
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez **OCTROIE** le contrat des travaux pour l'agrandissement du Centre communautaire rodriguais à GESTION B.G.C. INC., au coût de **2 369 591,06 \$**, incluant les taxes applicables, conditionnellement à l'obtention de l'acceptation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour le règlement d'emprunt associé au projet;

QUE tous les documents de l'appel d'offres, incluant la soumission déposée par l'entreprise GESTION B.G.C. INC. datée du 1er décembre 2022, font partie intégrante de la présente résolution, laquelle fait office de contrat liant les parties;

QUE cette dépense soit imputée aux poste budgétaire 22 700 00 722;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ INCLUANT LE VOTE DU MAIRE SUPPLÉANT

4. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR UNIQUEMENT)



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

2023-05-250

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 18 h 02

(Signé)
CHARLES-ANDRÉ PAGÉ
MAIRE SUPPLÉANT

(Signé)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

N° de résolution
ou annotation

